Plan de travail et prise en compte de la diversité des élèves Critères d'autoévaluation des plans de travail

Les cogitations sur le plan de travail nous amènent à le distinguer quelque peu de ceux qui ont été traditionnellement introduits en pédagogie depuis le début du siècle dernier. De plus, un « plan de travail » se distingue d'autres outils pédagogiques au service exerçant l'autonomie des élèves tels que les « feuilles de route » ou les « contrats de travail. »

Ainsi, un plan de travail personnalisé, correspondant aux enjeux contemporains d'une école visant les progrès de chaque élève comporterait des éléments spécifiques, adaptés selon l'âge des élèves. Voici une liste de critères propres au support papier « PDT » permettant d'autoévaluer les supports construits ou rencontrés.

- le nom du propriétaire du PDT, les dates de validité du plan, les responsabilités choisies par l'élève.
- <u>une partie d'activités communes aux élèves de la classe</u>, liées aux situations d'entraînement des temps de travail collectif, conduits par l'enseignant(e). Ces "exercices" correspondent à la phase didactique de systématisation de savoirs (pour leur autonomisation) construits à partir de l'étude d'une situation problème jusqu'à la trace écrite;
- <u>une partie d'activités planifiées</u>, selon des programmations des enseignements valables pour tous mais adaptées aux progrès individuels de chacun. Il s'agit ici de s'appuyer sur du matériel pédagogique bâti pour le travail personnel, c'est-à-dire permettant l'autocorrection et la validation progressive des parcours à mener. Des fichiers comme PEMF, Odilon, PIDAPI sont pensés à cet effet. D'autres comme les coloriages magiques peuvent être aménagés pour correspondre à ces caractéristiques, par l'intermédiaire de tableaux à double entrée : le prénom des élèves pour les lignes, les étapes de la planification pour les colonnes. Les progrès de chacun y sont représentés, pour matérialiser l'organisation de la coopération entre élèves : les élèves qui ont des tâches validées deviennent des personnes-ressources sur ces tâches ;
- <u>une partie pour les projets personnels des élèves</u>, leur permettant d'engager des démarches d'auteurs, dont ils sont à l'initiative : projets d'écritures, de constructions, d'organisation d'événements, de communications, d'expression, de collaborations, de lectures, ...
- <u>une partie pour la poursuite de validation des compétences non encore validées</u> du livret de compétences. Selon le matériel introduit en classe, cette partie peut être englobée par les activités planifiées. Si ce n'est pas le cas, les élèves ont accès à des supports d'entraînement et d'évaluation des compétences précédemment travaillées mais non validées du premier coup. Ces activités peuvent être en lien avec des séquences passées et dont les compétences n'ont pas encore été validées ;
- une marque de validation par l'enseignant du projet de travail personnel des élèves, pour que les travaux à effectuer correspondant à chacun ne soient ni trop simples ni trop ambitieux, au regard des capacités individuelles. Le plan de travail ne débute qu'avec cet accord donné par l'enseignant ;
- <u>des degrés d'autonomie</u> qui soutiennent les élèves les plus autonomes et accompagnent leurs camarades plus fragiles dans l'autonomie. Il s'agit d'éviter que les périodes d'autonomie ne profitent qu'aux élèves les plus à l'aise dans l'exercice des libertés qui leur sont confiées : choix des activités, déplacements, parole, choix des partenaires de travail, ... Sinon, il arrive logiquement que des élèves s'y perdent voire s'y noient. Ainsi, ceux plus dépendants d'étayages en bénéficient par l'intermédiaire de la présence de l'enseignant(e) et/ou d'une forme organisée de tutorat;
- <u>une partie bilan</u> qui permet d'estimer les efforts fournis dans le respect du travail personnel prévu. Ainsi, un élève qui a effectué son travail s'est montré autonome. Un autre qui n'a pas pu le mener à terme manifeste le besoin d'être accompagné. Des bilans individuels émergent la détermination du degré d'autonomie à venir. Cette partie bilan gagne également à comporter des éléments sur les comportements responsables : le nombre de gènes, celui de comportements positifs, le soin du travail, ...

Outre le document « PDT », des organisations pédagogiques connexes semblent nécessaires :

Pour organiser le climat de travail dans la classe, les élèves ont besoin d'être formés aux pratiques de la coopération : aide, entraide, tutorat et travail de groupe. Cela permet à l'enseignant(e) de se rendre disponible une part du temps pour travailler avec un petit groupe pendant que les autres élèves savent comment obtenir une réponse à leurs questions sans déranger.

Cette formation des élèves à la coopération s'accompagne par l'introduction d'outils pédagogiques simplifiant les engagements personnels :

- le tétraaide ou le passeport (pour que chacun puisse demander de l'aide ou aider sans perturber les concentrations),
 - un code des sons pour aider au chuchotement,
 - des billets d'aide pour accorder du crédit au temps donné par les élèves qui aident,
- un "Permis de Travail Autonome" comme instrument de sanction symbolique facilitant les règles de calme et de sérieux nécessaires aux plages de travail personnel,
- des "boîtes" pour une circulation simple et rapide des documents non-autocorrectifs et à corriger par l'enseignant(e). Ils sont ensuite redistribués à leurs propriétaires par l'intermédiaire d'une responsabilité « facteur. »

Il semble que c'est à partir de ces organisations en systèmes que les temps de travail personnel faciliteront :

- de la sérénité dans l'activité professionnelle ordinaire de l'enseignant(e)
- des apprentissages effectifs et une pédagogie démocratique, c'est-à-dire faisant progresser autant les élèves les plus scolaires que ceux qui rencontrent diverses difficultés.



Grille d'autoévaluation de l'outil pédagogique « Plan de travail »

SUR LE PLAN DE TRAVAIL

« A COTE » DU PLAN DE TRAVAIL

Prénom et nom	Formation des élèves à la coopération
Dates de validité	Brevet de tuteurs
Responsabilités	Tableau des tuteurs
Activités collectives (uniformes)	Tétraaide ou passeport
Activités personnalisées	Tableaux de suivi des validations
Validation du plan par l'enseignant	Code des sons (ou équivalent)
Projets personnels des élèves	Billets d'aide
Compétences non encore validées	Permis de travail autonome
Degrés d'autonomie	Boîtes « A corriger » et « Corrigé »
Bilan du PDT	
Bilan des comportements responsables	